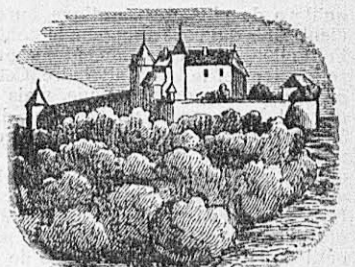




# LA GRUYÈRE



## Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

### ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts  
 Suisse . . . . . 25 »  
 Etranger . . . . . 30 »  
 Annonces mortuaires  
 et rétractations 30 »  
 Réclames . . . . . 50 »  
 S'adresser à Publicitas S. A.  
 suisse de publicité (Cercle  
 Catholique, 1<sup>er</sup> étage).

**ABONNEMENTS**  
 Suisse 1 an Fr. 9.—  
 » 6 mois » 4.50  
 Etranger 1 an » 16.—  
 » 6 mois » 8.—  
 payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.  
 On s'abonne dans les  
 bureaux de poste  
 moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Appart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau : 150

HORAIRE BULLE-ROMONT : BULLE, arr. 9<sup>h</sup> 11<sup>47</sup> (d. j. f. 14<sup>32</sup>) 15<sup>05</sup> 20<sup>12</sup> - BULLE, dép. 7<sup>23</sup> (7<sup>33</sup>) 10-- 13<sup>08</sup> 17<sup>58</sup>

### Assistance, retraites et assurances.

La nouvelle loi fribourgeoise sur l'assistance, qui vient d'être adoptée en première lecture, consacre, sur un état de fait démodé, une amélioration sociale de haute portée.

Elle ramène sur le champ de la discussion la grosse question des mesures de prévoyance appelée à réduire considérablement les inconvénients et les charges de l'assistance officielle et à permettre à l'individu de parer dans la mesure du possible et de ses moyens aux coups du sort et aux surprises de la maladie et de la vieillesse. Le problème des assurances sociales est posé : il importe de ne point le laisser choir dans l'oubli ou s'enlizer dans la masse des préoccupations quotidiennes. La société se doit de procurer à ses membres, avec leur propre concours, bien entendu, une consolation dans la vieillesse et la maladie et du pain pour les mauvais jours.

Les caisses de maladie et de secours mutuels ont comblé une lacune : ce n'est pas suffisant. C'est une organisation légale de l'assurance-vieillesse qu'il faut mettre sous toit. « Jeunesse prépare vieillesse », dit un proverbe. Combien de personnes, que les ans ont marquées de leur empreinte indélébile, doivent « leur soir de la vie » morne et pénible à l'insouciance des jeunes années et à l'imprévoyance de l'âge mûr ! Quand on est jeune et fort, n'est-il pas indiqué de prélever sur le gain journalier un petit pour cent, bien que parfois le sacrifice représente une légère privation, pour asseoir sa vieillesse sur des bases solides et lui assurer des jours paisibles et à l'abri de trop gros soucis d'argent. Mais c'est une épargne organisée qu'il faut à nos populations. Chacun doit arriver à pouvoir considérer les infortunes matérielles de la vie comme des accidents prévus et amortis d'avance.

On envie souvent le sort des fonctionnaires, tant cantonaux que fédéraux, qui sont au bénéfice d'une pension de retraite les mettant à l'abri des caprices trop brusques du sort. De ce côté, il faut reconnaître que ces personnages jouissent d'un privilège appréciable, puisque des caisses publiques partent leurs versements en vue d'obtenir l'équilibre et le jeu normal de leurs caisses. Ce n'est d'ailleurs de la part de l'employeur que calcul et décompte sur le traitement de l'employé. Ces caisses ne sont point l'idéal, et tant s'en faut, de ce que l'on pourrait espérer dans ce domaine. Certaines d'entre elles, dont la caisse de retraite du personnel enseignant fribourgeois, par exemple, consacrent des injustices qu'il convient de signaler. D'abord, elles sont établies en dehors de la volonté des intéressés, qui devraient pourtant avoir voix au chapitre, puisqu'ils participent pour une grande part, la moitié en tous cas, à la consolidation de la caisse. L'Etat, une Direction, un seul homme, par conséquent, se réserve de trancher, selon son bon gré, les cas les plus divers. On conçoit aisément combien cette méthode impartite des cas qui peuvent se présenter comporte d'aléas, d'arbitraire, de doubles poids et de doubles mesures. On obtient un employé, par exemple, à entrer dans une caisse et à payer ses cotisations, parfois assez élevées. S'il doit quitter sa profession, pour un motif quelconque, raison de santé ou autre, il arrive, suivant le bon caprice d'un Monsieur X., qu'on ne lui rembourse pas même ses versements au complet. Il y a donc pour lui une perte énorme à ce qu'il se soit trouvé dans l'obligation de placer là son argent, plutôt que dans un établissement bancaire quelconque. J'estime que c'est là une « monstruosité » et une « injustice légale ». Il y a bien l'invalidité, mais elle ne joue encore, à moins que le sujet soit réellement à moitié mort, que sur le bon plaisir de l'un ou l'autre individus qui se

réservent de... statuer... sur le cas. Ainsi, il ne suffit pas qu'il soit démontré et établi qu'une telle profession soit nuisible et dangereuse à la santé d'un individu pour qu'il soit autorisé à quitter sa profession. Le fait-il, estimant être dans l'obligation de le faire, eh ! bien il peut s'en aller..., sans tambour ni trompette. Cela n'est ni humain, ni beau. C'est contraire à tous les principes chrétiens d'honnêteté et de charité.

Là encore, l'abus de la force enlève à une institution le caractère humanitaire et bienfaisant qu'elle comporte. Je sais que l'on couvre généralement la violence par une attestation d'une personne de la science qui contredit les conclusions d'autres hommes de la science. Cela ne change rien à la chose.

Les caisses de retraite sont un bienfait. Elles ont leur défaut. Encore une fois, il faudrait les soustraire à la main malfaisante de ceux qui jouent avec le peuple comme le chat avec la souris.

Restent les assurances libres. Elles ont rendu et rendent d'appréciables services. Elles n'ont qu'un tort. Elles coûtent fort cher, leur tarif n'en serait-il pas considérablement réduit, si leur capital était constitué par les versements populaires et les subsides fédéraux ?

J'estime que toute notre législation en matière d'œuvres de prévoyance demeurera boiteuse, tant qu'il ne sera pas possible à un chacun de se constituer dans son cadre, soit par l'organisation corporative, soit de sa propre initiative, des garanties formelles contre les mésaventures du destin et les atteintes de la vieillesse.

Toute la question de l'assistance repose sur les mesures de prévoyance sociale dont un pays est doté. Dès qu'il y a néant, dans ce domaine, c'est la faillite du système ou la ruine des cellules sociales auxquelles incombe le devoir de l'assistance officielle.

### Petite Revue.

#### ÉTRANGER

#### Les relations anglo-américaines.

Les deux grandes nations anglo-saxonnes ont à renouveler un traité qui date de 1908 et qui précise les rapports diplomatiques qu'elles ont à entretenir. Le projet américain consistant à établir avec l'Angleterre un pacte dans le genre de celui qui vient d'être conclu avec la France attire l'attention générale parce qu'il consacre la mise en pratique du plan américain qui vise à la conclusion avec de nombreux pays de pactes mettant la guerre hors la loi.

L'adoption du projet Kellogg reçoit ici une importance spéciale parce qu'il tend à aplanir le malaise persistant entre les deux nations depuis l'échec de la conférence navale à trois, dû, affirment les Américains, à l'intransigeance de l'Angleterre, mais bien plutôt, selon nous, à l'orgueil américain. Une autre face de la question intéresse au plus haut point l'avenir de ces grandes puissances navales : le projet simpliste et radical de l'abolition des sous-marins comme arme de guerre autorisée. Il est de toute évidence que l'Angleterre ne saurait recueillir qu'avec la plus grande faveur la réalisation d'un tel projet, s'il ne se heurtait, pratiquement et dans l'état actuel des choses, à des difficultés inextricables. Sa flotte traversant les mers et les océans avec tout le prestige de son énorme supériorité, ce serait le rêve. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres.

Le malaise anglo-américain ne va pas sans inconvénient. Non pas que la solidarité entre les frères de race ait cessé d'exister ou que l'on soit tenté d'entrevoir la possibilité d'une guerre où seraient aux prises les deux puissances navales les plus formidables du monde, mais parce qu'il s'ensuit une course aux armements dont on a déjà observé les premières manifestations et qui absorbera le plus clair des budgets nationaux, lorsque la notion de ce dévelop-

pement belliqueux aura franchi les frontières de tous les pays. L'Amérique a publié ses vastes projets de constructions navales ; l'Angleterre poursuit son programme.

L'ambition des Etats-Unis, peuple jeune, énergique et conscient de sa force, n'est pas étrangère à cet état de fait regrettable. Ils ont voulu posséder une force au moins égale à celle de la nation la plus puissante sur mer : rien ne justifie cette prétention.

L'Angleterre a à défendre des côtes que mouillent tous les océans et des routes maritimes qui s'étendent aux cinq continents. Elle a l'obligation de demeurer maîtresse de ces voies qui conduisent à ses dominions et de se trouver en état de les défendre envers et contre tous si elle ne veut s'exposer à voir se disloquer peu à peu son immense empire. Les Etats-Unis ont des frontières massives, que baignent deux océans aux côtes peu découpées. Avec leurs gros et puissants navires, ils sont garantis contre toute surprise et peuvent empêcher facilement toute flotte d'approcher de son territoire. Une seule raison les a guidés quand ils ont persisté dans leur entêtement à vouloir posséder un chiffre de navires moyens égal à celui de l'Angleterre : l'orgueil. Sans doute une guerre est hors de toutes les perspectives, actuellement du moins, entre les deux nations. Mais, qui oserait affirmer qu'un jour l'impérialisme financier et économique que cultivent les américains ne modifiera pas la situation ?

La réédition d'une conférence navale telle que celle qui vient d'échouer lamentablement n'offrirait pas plus maintenant que l'an dernier des chances réelles de succès. Il faut donc se réjouir de pourparlers qui vont être entamés en vue de l'établissement d'un traité d'arbitrage élargi entre les deux nations. Avec la volonté de paix qui règne actuellement des deux côtés de l'Atlantique, on peut être certain qu'ils aboutiront, malgré les difficultés que l'on prévoit de part et d'autres à trouver les formules sur lesquelles on puisse se mettre complètement d'accord.

#### La crise parlementaire allemande.

Les divers groupes parlementaires allemands tiennent de nombreux conciliabules, ces jours, afin de déterminer leur attitude vis-à-vis de la rupture de la coalition actuelle et de la date des élections, que d'aucuns voudraient fixer avant le renouvellement de la Chambre française.

L'abbé Brauns, ministre du travail, a pris part à la discussion du comité du parti du Centre. On a étudié les modalités et les conséquences de la rupture et le cas de savoir si le gouvernement actuel restera au pouvoir jusqu'après le vote du budget ou s'il se retirera de suite. Il semble que le premier point de vue ait des chances d'aboutir. Le parti nationaliste a exprimé le vœu que la loi scolaire soit mise sous toit sans retard. Le groupe populiste a également exprimé son point de vue sur la question. M. Scholz a déclaré que son parti ne pouvait en aucun cas consentir une transaction sur ce projet sans renier ses principes de libéralisme.

Les journaux de droite pensent qu'il serait possible d'établir une nouvelle formule qui aurait plus de chances de réunir un nombre suffisant de suffrages.

#### Le téléphone entre l'Allemagne et les Etats-Unis.

Le service téléphonique entre l'Allemagne et les Etats-Unis a commencé à fonctionner ces jours derniers. Tandis qu'en Allemagne les communications ne seront données qu'à Berlin, Hambourg et Francfort, toutes les localités sans exception des Etats-Unis pourront être reliées à ces trois villes.

Le tarif a été fixé à 330 marks-or, soit 1980 fr. français, pour la première minute de communication, et 110 marks pour chaque minute suivante. Si la communication ne peut avoir lieu, par suite de l'absence du

demandé, l'administration percevra une taxe de 50 marks à titre d'indemnité.

Le téléphone interocéanique n'est pas près d'être à la portée des petites bourses. On en attend pourtant de très grands services.

#### SUISSE

#### Les Jeux olympiques.

Ils ont été inaugurés à St-Moritz au milieu d'une affluence énorme de concurrents et de représentants de nombreuses nations et du président de la Confédération.

Les premières rencontres ont eu lieu pour le match de hockey. La Suisse et l'Autriche ont fait match nul 4 à 4 ; la France bat la Hongrie 2 à 0 ; l'Angleterre bat la Belgique 7 à 3 ; la Suède bat la Tchécoslovaquie 3 à 0.

#### Statuts type des sociétés de tir.

Le comité central de la Société suisse des carabiniers publie un projet de statut-type qui doit servir de guide aux sociétés de tir pour l'élaboration de leurs statuts. L'art. 1 de ce projet dit : « La société a comme but de développer, dans l'intérêt de la défense nationale, la pratique du tir parmi ses membres et de fortifier en eux les sentiments patriotiques. »

#### Les oubliés.

A la dernière vente aux enchères des objets laissés par des voyageurs dans les wagons et aux guichets des bagages des C. F. F., à Zurich, on pouvait voir outre les inevitables valises, malles, parapluies, bicyclettes et skis, une timbale, une flûte, un harmonica, une zither et un violoncelle — tout un orchestre — un moulin à café électrique, un radiateur, des lampes d'appareils radiophoniques, etc.

Que de gens oublient de faire un nœud à leur mouchoir avant de partir en voyage !

#### L'assassin Geiser.

On s'étonne que la police ait réussi à découvrir aussi rapidement dans l'immense Paris l'assassin Geiser. Il faut rendre hommage à la police. D'autre part on annonce que le jeune malfaiteur n'avait pris aucune mesure pour cacher son identité. Il sera extradé sans tarder.

Les parents de Geiser, honorablement connus à Langenthal où ils habitaient depuis nombre d'années, ont été informés de l'arrestation et des aveux de leur fils aîné.

Le père apprit la triste nouvelle en rentrant du travail à midi. Il se rendit à la maison où l'attendait le dîner. Une scène navrante se déroula. En sanglotant Mme Geiser s'écria : « Mon pauvre Ernest, tu nous a déshonorés, nous qui avons tant fait pour toi ».

#### L'heure du jugement.

Le caissier infidèle Kessler, qui avait fui en emportant de la Banque nationale, à Zurich, le joli montant de 500.000 fr. et qui fut pris à Londres, va passer en jugement, à Zurich. Les assises se réuniront à cet effet après-demain, jeudi.

#### Encore le referendum.

Un correspondant d'occasion s'est évertué, dans deux longues tartines adressées au Fribourgeois, à faire ressortir les avantages démocratiques et économiques que sur la chasse et à engager les citoyens à nous réserver, selon lui, la nouvelle loi ne pas signer le referendum. A l'appui de sa thèse, il cite, en entier, le texte de l'article 13 de dite loi. Cet article règle la procédure à suivre si l'on veut introduire l'affermage de la chasse dans un district. C'est ainsi qu'il faut une demande d'affermage présentée par la moitié au moins des communes de ce district faisant au moins la moitié du territoire de ce même district et que ce système de chasse soit enfin admis par une votation populaire de ce district également. Il trouve que toutes ces formalités-là sont très démocratiques. Mais oui, monsieur le correspondant, c'est tout ce



## LA GRUYÈRE

lanche. L'officier a été tué et deux soldats grièvement blessés.

— On mande d'Oslo que de nombreux cas de morts sont dus, ces jours-ci, aux avalanches qui se produisent sans interruption. Plusieurs maisons ont été détruites.

— Vendredi matin, un accident s'est produit dans le tunnel de Ronchi, sur la ligne de Turin à Milan. Plusieurs wagons d'un train de marchandises se détachèrent, déraillèrent et vinrent s'écraser contre les murs du tunnel. Deux cheminots ont été blessés. L'un d'eux est mort peu après. Les dégâts matériels sont importants. La circulation des trains a subi des retards pendant toute la journée.

— Une terrible explosion s'est produite à la mine de houille de Whitehaven, Cumberland. La mine, fermée depuis deux mois à la suite de catastrophiques explosions, était inspectée à nouveau par 21 personnes, inspecteurs des mines, personnel de la direction et ouvriers accompagnants. Huit ont réussi, malgré l'intoxication par les gaz délétères, à retrouver les puits et à remonter à la surface. Les autres membres de la colonne d'exploration sont considérés comme perdus.

### Crimes et délits.

A Neuilly, près Paris, une femme âgée de 42 ans a été retrouvée baignant dans son sang. Le meurtrier l'étrangla et l'acheva

à coups de hache. On dit que le vol n'est pas le mobile du crime.

— A Centurite, près de Catane, Italie, un jeune homme de 17 ans avait enlevé une jeune fille de 15 ans avec laquelle il vivait. Cette dernière voulant régulariser sa situation, son amant le quitta. La jeune fille se vengea en déchargeant, l'autre jour, un revolver sur l'infidèle qui fut tué sur le coup. A son tour, elle fut mortellement blessée par les parents du jeune homme qui, la frappèrent à coups de pioche.

— A Bari, au cours d'une rixe, deux femmes se sont frappées grossièrement. L'une d'elles frappa sa partenaire à coups de pied. Cette dernière succomba à la suite des coups qu'elle avait reçus.

— Dans un village, non loin de Turin, des bandits ont attaqué un curé dans son presbytère, l'ont maltraité, ont tiré sur lui sans l'atteindre et ont dévalisé la maison. Ils ont ensuite réussi à s'enfuir, sans laisser de traces.

### Aux Jeux olympiques de St-Moritz.

Les résultats des courses de patrouilles militaires sont les suivants :

« Le classement qui a été communiqué presque aussitôt après l'épreuve aux représentants de la presse est ainsi établi :

1. Norvège qui accomplit les 30 km. du

parcours en 3 h. 50 min. 47 sec. ; 2. Finlande, en 3 h. 54 min. 37 sec. ; 3. Suisse, en 3 h. 55 min. 04 sec. ; 4. Italie, 4 h. 07 min. 30 sec. ; 5. Allemagne, 4 h. 15 min. 02 sec. ; 6. Tchécoslovaquie, 4 h. 15 min. 07 sec. ; 7. Pologne, 4 h. 33 min. 45 sec. ; 8. Roumanie, 5 h. 16 sec. ; 9. France, 5 h. 26 min. 26 sec.

A la distribution des prix qui a eu lieu à 18 heures, M. Scheurer, président du département militaire fédéral, a prononcé un brillant discours dans lequel il a relevé la merveilleuse performance de toutes les patrouilles et surtout des vainqueurs de la journée.

Les épreuves diverses se poursuivent dans les meilleures conditions et au milieu de l'enthousiasme général.

### A VENDRE

faute d'emploi, une faucheuse, un char à échelles, un broyeur et un presse-à fruits. S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 345 B.

### Des Oeufs

Des œufs l'été, des œufs l'hiver  
Le grand succès du Chanteclair.

L'Elchini *elixir ou comprimés,*

est une source d'énergie pour toute la famille. Il fortifie l'estomac et l'intestin, le sang et les nerfs, vivifie tous les organes, conserve et assure la santé.  
Fl. ou boîte orig. fr. 3.75, le doub. fr. 6.25 d. les ph.

### Le démontage de la Tour-Eiffel.

Le Conseil municipal de Paris a décidé de faire démonter la Tour Eiffel. Cette construction, haute de 300 mètres et datant de 1889, est, malgré les nombreuses réparations, un danger continu pour le public.

**Les 3 jours de Carnaval**  
**Bonne Musique et Danse**  
**à l'Hôtel de l'Union**  
**Broc-fabrique.**



Traitées à toute heure.  
Invitation cordiale. Alph. RUFFIEUX.



Ce qui nous reste en paires isolées nous le présentons demain dans notre vitrine avec le dernier Prix. - - -

Pourquoi ne pas profiter d'une deuxième paire ? - - -

*Chaussures*  
**Modernes**  
*Bulle*  
Place du Tilleul.

## MOTOSACOCHÉ

J'avise mon honorable clientèle, mes amis et connaissances que je suis

**Agent exclusif pour la Gruyère**  
de la célèbre marque  
**Motosacoche.**

Tous les modèles 1928 en magasin.  
Se recommande.

**A. PASQUIER, mécan.**  
en face du café Moderne, BULLE.

Regarde bien  
ce paquet

afin que tu ne m'en apportes jamais d'autre, car pour moi il n'y a que l'AROME pour faire un bon café.



## LINGÈRE

diplômée en 1<sup>re</sup> classe  
Confections et raccommodages soignés.  
**TROUSSEAUX.**

Se recommande :  
**Rosa DÉBIEUX**  
rue de Vevey, maison Gillard  
BULLE.

J'achète et paie comptant renards, martres, fouines, hermines, lapins, chats, toutes peaux et cuirs de bétail.  
**GREMION fils, BROG.**

**BROG - HOTEL BELLEVUE - BROG**  
Dimanche soir, à 10 h. 30

dans la nouvelle salle  
**GRAND CONCOURS DE MASQUES**

Bon orchestre - American Bar.  
Invitation cordiale. Alex. SUDAN

## MISES PUBLIQUES

Pour cause de départ, le soussigné exposera en vente, le vendredi 17 février, dès 1 h. 30 de l'après-midi, devant son domicile, à BROG-Village, tout son bétail et une partie du mobilier, soit : 6 vaches fraîches vélées, excellentes laitières, pie noires, faisant partie du Syndicat, une génisse de 14 mois, une grise, de Schwytz, une brebis noire avec l'agneau. — Clochettes, un beau clapi or, poulailler, genre chalet, 4 stères de foyard sec, coupé un vélo.  
**R. CANDOLFI, Brog.**

**BULLE - Grande salle de l'Hôtel de Ville - BULLE**  
Dimanche 19 février 1928

Bureau : 19 h. 30. Rideau : 20 h. 30.

## Soirée-Concert

organisée par le  
**Corps de Musique de la Ville de Bulle**  
Direction : M. R. RADRAUX, Professeur.

PRIX DES PLACES : Réservées fr. 1.05 ; Premières fr. 1.10.  
(Impôts communaux compris).

**BAL :** Entrée de la salle 1 fr. 10. La carte de concert donne droit à une réduction.  
Consultez les programmes.

# Rose des Chemins

de Charles de Vitis.

Cette pauvre créature délaissée, perdue au fond des bois, n'avait pas un nom à prononcer dans son désespoir, pas un être bon à invoquer dans sa détresse. Ses dents claquèrent; elle était transie par la terreur plutôt que par le froid de la nuit, et les premières lueurs du jour la trouvèrent blême, immobile au pied de l'arbre où elle s'était assise la veille.

Les rayons du soleil levant réveillèrent Médor. La fillette se sentit moins seule alors. L'animal s'étira longuement; puis, rafraîchi par ce bon sommeil, il se leva, s'agita, cherchant à faire sortir Murillonne de sa torpeur.

Celle-ci essaya aussi de se lever; mais la fatigue de cette nuit terrible l'avait épuisée. Elle allait devant elle, chancelante, et une fois, une fois affreuse, lui saisissait les entrailles; son estomac se tordait, ses tempes battaient, et ses oreilles bourdonnaient d'une façon insupportable.

Le souvenir de la soupe fumante des Bastien lui causait des désirs fous. Elle aurait tout donné pour avoir un morceau de pain. Celui qu'elle avait emporté avait été mangé la veille; Médor avait si grand appétit!

Dans son inexpérience, elle n'avait songé ni à prendre des provisions, ni à se rapprocher d'un village où elle aurait pu s'en procurer. Médor avait faim aussi; il était agité, nerveux. Voyant sa jeune maîtresse étendue sur

le sol, incapable de se relever, il s'arrêta un instant, la regarda tristement, puis partit en toute hâte.

« Médor, Médor, ne m'abandonne pas! » s'écria Murillonne en voyant le fidèle animal s'éloigner.

Celui-ci sembla hésiter un instant, puis il repartit plus rapidement encore.

« Médor! » répéta-t-elle d'une voix faible.

Mais elle n'en pouvait plus. Elle sentit que ses forces l'abandonnaient, et plus seule encore depuis que son unique ami avait fui, elle se laissa aller et perdit connaissance.

Quand elle revint à elle, Médor lui léchait doucement les mains. Ce témoignage d'affection lui toucha le cœur, et, prenant la tête du bon chien entre ses deux bras, elle l'embrassa tendrement et quelques larmes coulèrent sur ses joues.

Médor se dégagea rapidement et alla prendre entre ses dents le corps d'un lièvre encore chaud qu'il avait étranglé.

Murillonne tressaillit de joie.

« Manger! Je vais donc pouvoir manger! » dit-elle.

Ranimée par cette pensée, elle essaya de se soulever afin de faire un feu de fagots pour cuire le lièvre; mais ses forces la trahirent, et elle dut y renoncer.

Accablée, elle se sentit désespérée, et, si aucun secours ne lui venait, elle était condamnée à mourir abandonnée dans ce bois.

La nuit vint sans qu'un être humain fût passé à portée de sa voix. Elle se sentit envahie par un sommeil étrange, un sommeil qui la paralysait toute. Le manque de nourriture était de trop longue durée, et le sommeil qui la gagnait était de ceux dont on ne se réveille pas.

La nuit passa sans que l'enfant eût fait un

seul mouvement.

Dès le matin, Médor, qui était mieux habitué à ce genre de privations, se leva. Cependant, la faim dont il souffrait aussi l'emportant sur sa généreuse nature, il s'approcha du lièvre, que Murillonne avait enveloppé dans son fichu et qui lui servait d'oreiller; il le retira d'un mouvement si brusque, qu'il fit sortir l'enfant de sa torpeur.

En voyant Médor dévorer le lièvre à belles dents, elle fut prise d'un dégoût affreux; mais à mesure qu'elle sortait de son engourdissement sa faim redevenait plus pressante, et tout à coup, brutalement, elle s'approcha de Médor pour lui disputer sa proie.

Elle mangea glougloument, voracement, comme un animal. Cette chair crue, ce sang noir qui en tout autre moment lui eussent soulevé le cœur, lui semblaient délicieux.

« Médor, tu m'as sauvé la vie. J'étais perdue sans toi, dit l'enfant; mais avec toi, je sens que je vivrai. Viens, nous irons bien loin et nous vivrons toujours ensemble, toujours, n'est-ce pas? »

On se remit en marche. Où allait donc cette pauvre enfant?

Elle ne le savait pas elle-même; aucun lieu ne l'attirait, puisque nulle part ne l'attendait un cœur aimant. Elle allait devant elle jusqu'à ce qu'elle rencontrât un asile sûr, un abri à son goût, où elle espérait vivre indéfiniment.

A la fin de la seconde journée, elle aperçut de loin la cathédrale de Reims, les cheminées des usines. Peut-être que dans sa mémoire revint le souvenir des jours heureux qui avaient précédé son passage dans cette ville; car il lui vint un vif désir d'aller de l'autre côté, comme pour revenir en arrière, dans sa vie.

Le soir venu, elle se fit un lit de feuilles sèches, et, calme, cette fois, elle s'endormit. Il

lui semblait que sa vie était réglée depuis que Médor se chargeait de les nourrir, et elle s'imaginait naïvement, qu'aucun autre ennui ne pourrait plus l'atteindre.

Elle dépassa la ville de Reims, et dehors, n'osant y pénétrer. Elle marchait courageusement.

L'automne touchait à sa fin. Médor, l'adroit Médor, trouvait rarement un gibier suffisant pour satisfaire l'appétit de Murillonne et le sien. La neige commençait à tomber, épaisse et lourde. Les pieds de l'enfant s'étaient habitués peu à peu à ces marches forcées, et avaient durci suffisamment pour être insensibles aux pierres du chemin.

Mais la chasse se faisait de moins en moins fructueuse, et les deux pauvres êtres errants se contentaient parfois, pour leur seul repas de la journée, d'un morceau de pain donné, par charité, à la porte d'une ferme.

C'est ainsi que, marchant à petites journées, Murillonne arriva un soir à la lisière d'un petit bois, dans lequel ils entrèrent bravement, lorsque Médor s'arrêta un moment, renifla l'air et partit ventre à terre en aboyant joyeusement.

La petite le suivit de son mieux, mais elle s'arrêta, tout à coup décontenancée, devant un endroit où le chien avait disparu; le fouillis des arbres était si épais qu'elle ne pouvait avancer.

Pourtant, elle se baissa et, rampant à terre, les deux mains étendues, se déchirant aux branches, y arrachant ses cheveux, elle suivit le chemin tracé par Médor, et elle arriva toute meurtrie, toute ensanglantée, devant une tour à mine sévère, la tour où Paule gémissait.

Elle ne la regarda pas, tout occupée d'un autre spectacle qui frappait ses yeux d'affamée. (A suivre).



**ABONNEMENTS**  
Suisse 1 an 6 m  
Etranger 1 an 6 m  
payable  
Prix du num  
On s'abon  
bureaux  
moyennant 30

**Lettre**  
Monsie

Dans la gr  
actuellement  
des socialistes  
naux fribourg  
sur un thème  
gardées.

Permettez  
de vous dire  
qu'il pense de  
La premier  
sance grandis  
se. L'heure de  
En Suisse,  
tres pays, le  
de mécontent  
doctrine. Cha  
pays, je consi  
lutions crois  
ment les ou  
les petits pro  
bras du social  
Nos popula  
rement intègr  
voir un parti  
l'expropriati  
Il faut qu'elle  
résister en ca  
lérialisme ma  
Il n'en va  
me dans d'au  
tement et l'en  
ancêtres et m  
nel.

Lors de m  
ce qui m'a p  
dacteur, c'est  
fillettes me  
que « le bon  
pauvres ». Po  
du fiel de la  
dans le mon  
cet axiome.  
et des jour  
bêtise. Vous  
jardins de la  
herbe aussi  
ments de ré  
d'enfant.

Le socialis  
de et contin  
putation très  
Chambres fé  
Comment  
L'étranger  
s'étonne d'y  
tant de bien  
Une légis  
propriété e  
raient devoi  
socialistes.

Nos gens  
et pour viv  
raient leur  
leur patrie  
Non point  
attribuent au  
ils jouissent  
partis procl  
rien ne leur  
des travail  
des lous q  
née de 8 h  
tout rompre  
mins de Fer  
ques mois,  
antisocial en  
Pour les  
cialistes, tou  
tion de déf  
Malheureu  
cipes qu'ils  
triment de  
tionnement  
ques et de  
Peut-on s  
enfants terr  
le sort de  
sera-ce poi  
blic? A-l-o

## POUR CARNAVAL!

vous trouverez un

Choix incomparable en

Satinette 1 <sup>re</sup> qualité	le mètre	1.25
Satin pétale très brillant	le mètre	1.95
Satin soie largeur 60 cm., superbe brillant	le mètre	3.95

Collerettes Loups **GRAND CHOIX dans tous les**

noirs et couleurs depuis 0.50 Accessoires

# GRANDS MAGASINS AU LOUVRE BULLE

### Attention! les Masques

A l'occasion des fêtes de Carnaval, nous distribuons aux costumes les plus originaux représentés soit en groupes, couples ou masques individuels, un 1<sup>er</sup> prix de Fr. 20.—, un 2<sup>me</sup> prix de Fr. 10.— et un 3<sup>me</sup> prix de Fr. 5.—.

Une commission spéciale passera lundi, le 20, dès 22 h., dans la salle du bal public de l'Hôtel des Alpes-Terminus, à Bulle. — Les conditions de ce concours sont à la disposition des intéressés à la Caisse du

MAGASIN AU LOUVRE

**Pour ENTREPRENEUR A VENDRE**  
à La Tour-de-Trême, sur route cantonale, **BATIMENT NEUF, avec logement**, (9 pièces), Vaste remise, garage, jardin, verger, **place formée** de plus de 100 m<sup>2</sup>. Facilité de paiement.  
S'adresser par écrit, sous P. 336 B. à Publicitas, Bulle

**On demande Jeune fille**  
de confiance, 15 à 16 ans, pour aider au ménage.  
S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 7097 B.

**A vendre 2 chars de foin.**  
Chez SCYBOZ Joseph, LA TOUR.

**On cherche**  
pour Genève un bon vacher pour écurie moderne. Bon gage et bons traitements. S'adresser jusqu'à mercredi soir à la **Croix Blanche, à VUADENS.**

**A vendre une jolie poussette anglaise.**  
S'adresser à MAGNIN Louis, aux Roseyres, LA TOUR.

**A VENDRE**  
chez Pache Julien, à Vuadens, 3 à 4 stères de bois de sapin coupé pour le potager et 100 fagots écorce bien secs.

**A VENDRE**  
d'occasion un fort **vélo de dame**, à l'état de neuf, et une luge avec chenaquet.  
S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 7101 B.

**A VENDRE 6 porcs de 5 mois** ainsi qu'un char à pont sur ressorts; conviendrait pr boucher ou primeurs.  
S'adres. à Joseph Castella, Rue du Moléson, Bulle.

**MISES PUBLIQUES**  
Pour cause de cessation de commerce, le soussigné vend en mises publiques, le vendredi 17 février à 9 h. 1/2 du matin, son matériel de **Maçonnerie, Gypserie, Peinture**; marchandises, diverses couleurs, etc., etc., échelles à coulisso, échelles parisiennes, planches à tapisser, 3 paires mouffes, perches, chevales, bidons, un beau clavier-poulailler ainsi que plusieurs objets trop longs à détailler.  
**R. CANDOLFI, BROU,**  
**TRAVAUX D'IMPRESSION à l'IMPRIMERIE DU JOURNAL**

## CARNAVAL

le choix le plus grand se trouve

# A L'INNOVATION, BULLE

Satinettes et Fulgurant pour costumes toutes couleurs.

Loups - - - Visagères

Chapeaux - Bonnets - Perruques.

Accessoires nouveaux, très grand choix.

**Voyez nos Collerettes** les plus belles et les meilleur marché.

— Timbres-escompte. —

**LIQUIDATION TOTALE des CHAUSSURES**  
Belles occasions, fort rabais. Profitez, l'article est en hausse.  
**COOPÉRATIVE DE CONSOMMATION, BULLE.**  
Grand'Rue 26.

**GRANDE VENTE DE MEUBLES**  
Chambre à coucher Louis XV, armoire à 2 portes avec glace cristal, lavabo, commode marbre et 1 glace, 1 grand lit de milieu, matelas bon crin, 1 table de nuit marbre, le tout fr. 650.—. Chambres complètes, fr. 850.— et 450.—; 12 lits occasion, complets, noyer massif, fr. 75.— à 130.—; 4 canapés de fr. 40 à 90; couchettes, fr. 30 à 60; tables rondes, fr. 35 à 55; divans moquette, fr. 130 à 170; dessertes, fr. 130 et 240; commodes, fr. 50 à 180; tableaux, 4 fr.; tapis passage, tapis de table velours, 10 fr.; tables de nuit, 15 et 20 fr.; bureaux-secrétaires, tables-rallonges, 90 fr.; salle manger, bois dur, 8 pièces, 450 fr.; armoire à 2 portes, 130 fr.; lavabo, 20 fr., tabourets, 2 fr. 50.

**AUX MEUBLES NEUFS ET D'OCCASION**  
**A. DELALOYE-SEMBLANET**  
Rue de Vevey, 180 — BULLE — Téléphone 156.

Tabac „Schürch“ pour la pipe

**Sambo**

est vraiment un tabac qui vous plaira. Quel arôme! et comme il se fume!  
Vraiment un plaisir — et dire que les 50 gr. ne coûtent que 35 cent.

Manufactures de Tabac Réunies S. A., Soleure.

## Crédit Gruyérien BULLE

Situation au 31 décembre 1927.

Total du Bilan	Fr. 11.023.488,81
Total des Dépôts	„ 9.438.978,34
Capital et Réserves	„ 1.230.000.-

Toutes opérations de BANQUE et de CHANGE aux meilleures conditions.

**Café de malt Kathreiner Kneipp**  
la santé de la famille. 80 Cts le paquet d'un 1/2 kg.

**Collège Maria Hilf, SCHWYTZ.**  
Institut des Evêques de Colre, St-Gall et Bâle.  
**Gymnase. Ecole technique. Ecole commerciale.**  
COURS PRÉPARATOIRE SPÉCIAL s'ouvrant après PAQUES et en octobre pour les élèves de langue française désirant apprendre l'allemand, Pour tous renseignements s'adresser au RECTEUR.

**Vente de bois de moule.**  
La Commune de LES-SOC expose en vente par voie de soumission **32 stères de bois à papier et 80 stères sapin 1<sup>er</sup> choix**, déposés près du village.  
Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions auprès de **M. le Syndic pour le lundi 20 février, à 20 h.**  
L'Assoc, le 7 février 1928.  
Par ordre: *Le Secrétaire.*

**A LOUER**  
à La Tour-de-Trême, à 3 minutes de la ville et près de la halte Bulle-Broc **une belle CHAMBRE** meublée, propre et chauffable.  
S'adres. à **Paul RUFFIEUX**, forestier cantonal, LA TOUR.

**GARDE-GÉNISSES** cherche place.  
S'adresser à **PUBLICITAS, Bulle**, sous P. 7080 B.

**ALPAGE** (Jura Vaudois).  
On engagerait comme **aide berger** pour la saison 1928 un **jeune garçon**, robuste, de confiance et sachant traire. Références exigées. Faire offres, Case postale 2796, Avenches (Vaud).